

Retour sur la commission de suivi du contrat social France du vendredi 7 février 2025

La CFDT, signataire de l'accord, a dressé un bilan détaillé de la situation, mettant en lumière les inquiétudes exprimées par les salariés face aux évolutions et à la transformation du Groupe Renault.

La CFDT a également alerté sur les risques psychosociaux liés aux transformations envisagées et appelé à une concertation plus approfondie pour répondre aux attentes des salariés.

Parmi ses revendications, la CFDT a insisté sur :

Un plan stratégique ambitieux attendu



Renault Group doit impérativement présenter, dans les meilleurs délais, un plan stratégique ambitieux et structurant, à la hauteur des enjeux actuels et futurs du secteur automobile.

La CFDT estime que les annonces faites en fin d'année 2024 devant les instances restent insuffisantes et ne répondent pas pleinement aux attentes des salariés en matière d'emploi, d'investissement et de transformation. C'est pourquoi elle avait, en toute logique, émis un avis défavorable à l'époque.

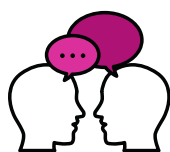
Des garanties pour les équipes d'ingénierie



Il est essentiel d'apporter des garanties concrètes aux équipes d'ingénierie concernant leur future charge de travail afin de dissiper les incertitudes et les inquiétudes. La réorganisation, mise en place depuis le 1er février, a été annoncée comme étant réalisée à effectif constant.

Il s'agit de rassurer les salariés en leur fournissant une visibilité claire sur l'avenir de leurs activités, en veillant à éviter toute surcharge et en garantissant un accompagnement adapté pour faciliter cette transition.

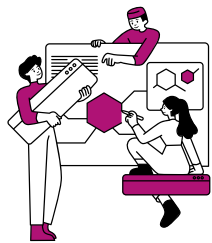
Une communication à la hauteur des enjeux



Dans un contexte automobile marqué par de profondes mutations et de multiples défis économiques, technologiques et industriels, la communication à destination des salariés doit être à la hauteur des enjeux.

La CFDT insiste sur la nécessité d'une information claire et accessible, afin d'éviter toute confusion ou inquiétude inutile. Une communication régulière et de qualité contribuera à renforcer la confiance des salariés, à favoriser leur engagement et à assurer une meilleure adhésion aux transformations du groupe.

Le retour des activités projets en plateau



Le retour des activités projets en plateau constitue une avancée positive, favorisant une meilleure collaboration, une réactivité accrue et une dynamique de travail plus efficace entre les équipes. Toutefois, cette transition doit s'accompagner de mesures adaptées pour garantir son succès, notamment :

- Une organisation du travail adaptée aux besoins des salariés.
- L'adaptation des espaces et des outils collaboratifs,
- Un suivi régulier pour s'assurer que cette nouvelle organisation réponde aux attentes des équipes tout en maintenant un bon équilibre entre souplesse et performance.

L'innovation au cœur de la stratégie



L'innovation doit être placée au cœur de la stratégie de l'entreprise et considérée comme un moteur essentiel de son développement. Pour y parvenir, il est indispensable d'encourager la créativité en laissant aux salariés la liberté d'explorer de nouvelles idées.

L'entreprise doit :

- Encourager l'expérimentation,
- Valoriser la prise d'initiative,
- Mettre en place des moyens concrets (espaces dédiés, budgets adaptés, temps alloués à la recherche et au développement).

La CFDT souligne l'importance d'une culture de l'innovation ouverte, où chaque salarié peut contribuer activement à imaginer les solutions de demain, tout en bénéficiant d'un soutien et d'une reconnaissance à la hauteur de son engagement.

Une vigilance renforcée sur les engagements pris



La CFDT estime que ses préoccupations et revendications ont été entendues au plus haut niveau de l'entreprise, marquant ainsi une première étape importante.

Aux côtés des salariés, la CFDT continuera d'exercer une vigilance active et d'intervenir auprès de la direction générale afin de s'assurer que les engagements se traduisent en mesures effectives et bénéfiques pour tous.



NOTRE SITE WEB



**RETROUVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX**